

**Titre de la fonction :**

Technicien(ne) – Loisirs (Plateaux de loisirs)

**Période d'affichage :**

Du 23 avril au 7 mai 2025

**Groupe :**

Cols blancs

**Type d'engagement :**

Affectation temporaire (surcroit) du 26 mai au 6 septembre 2025

**Service :**

Culture, développement social et du loisir

**Ville:**

Saint-Jean-sur-Richelieu

---

**Sommaire du poste**

Sous l'autorité du ou de la Superviseur(e) plateaux de loisirs, la personne titulaire du poste de Technicien(ne) – Loisirs (Plateaux de loisirs) apporte un soutien logistique, opérationnel et technique aux répondants des différents secteurs du service de la culture, du développement social et du loisir.

En ce sens, elle soutient différents intervenants en lien avec le bon fonctionnement des plateaux de loisirs pour la tenue d'activités, d'ateliers et d'événements, tant au niveau municipal qu'avec les différents partenaires et organismes reconnus. Elle coordonne les requêtes de transport, de prêt de matériel et d'entretien et elle voit au bon fonctionnement des équipements nécessaires aux activités, aux ateliers ou aux événements.

Finalement, la personne titulaire du poste doit répondre à toutes demandes relatives au service.

**Exigences:****Formation**

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'intervention en loisirs ou domaine connexe

**Expérience**

- Trois (3) ans d'expérience pertinente

**Autres**

- Connaissances de niveau intermédiaire du français, parlé et écrit;
- Connaissances de niveau débutant de Microsoft 365 (Word, Excel, Outlook, Sharepoint);

- Permis de conduire valide, classe 5;
- Réussir le niveau d'enquête requis pour le poste;
- Capacité de travailler en équipe, d'être autonome, méthodique et dynamique.

### Atouts

- Connaissances du milieu des loisirs.

### Salaire :

Le salaire est établi selon la **classe 8 (provisoire)** de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 34,60 \$ et un taux horaire maximal de 39,30 \$.

### Horaire :

Poste à **temps complet**, à raison de **32,5** heures / semaine (en moyenne). Les heures sont réparties selon les plages suivantes :

- Entre 8h30 et 21h15 du lundi au vendredi
- Entre 8h30 et 20h00 le samedi et dimanche

### Informations complémentaires

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

*Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.*

*La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.*

---

**Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11<sup>e</sup> rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille près de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.**